

ECOLE DE DANSE MARINA GRANDJEAN

Inscription

L'élève : nom et prénom date de naissance

adresse et localité

e-mail tél.

ou son représentant légal (seulement pour les mineurs):

nom et prénom profession

adresse et localité

e-mail tél.

déclare s'inscrire au cours de l'Ecole de Danse Marina Grandjean , de participer régulièrement au(x) cours suivant(s) :

discipline(s):	jour(s) et heure(s):	prix:
.....
.....

Conditions Générales

1. Par son inscription, l'élève s'engage à suivre les cours régulièrement pour une durée minimum de six mois. L'engagement se renouvellera automatiquement pour une durée indéterminée, sauf en cas de résiliation signifiée par écrit deux mois à l'avance. La résiliation pour la fin de l'année scolaire doit se faire au plus tard le 30 avril.
2. Les cours se paient à l'avance, mensuellement onze mois sur douze, soit cash au bureau, soit sur notre compte **IBAN CH65 0900 0000 3422 9189 7**. Les mois de juillet et août comptent pour un seul mois et sont à régler au début de juillet.
3. Le tarif mensuel est forfaitaire et a été établi en tenant déjà compte de la déduction des vacances scolaires officielles et des jours fériés. Tout changement du tarif sera annoncé deux mois avant l'entrée en vigueur des nouveaux prix.
4. Les cours manqués ne sont pas remboursés mais ils peuvent être remplacés dans les trois mois qui suivent l'absence pour autant que l'élève se soit excusé personnellement à l'avance. Les élèves prenant des vacances en dehors des congés scolaires officiels sont tenus de régler le mois entier.
5. Les élèves ne peuvent pas changer de discipline ou d'heure de leçon en cours de mois. Tout changement doit être signalé deux mois à l'avance.
6. Les élèves sont tenus de lire et d'observer les conditions fixées par l'école en ce qui concerne la tenue pendant les cours.
7. La direction décline toute responsabilité en cas d'accident ainsi qu'en cas de vol et dégâts aux effets personnels des élèves.
8. L'école de danse se réserve le droit de résilier une inscription avec un préavis de deux mois, ainsi que d'annuler un cours avec moins de quatre participants.
9. L'inscription à l'école de danse est gratuite de même que la première leçon.
10. Toute personne participant aux cours dispensés au sein du studio et/ou prenant part à des représentations, ateliers ou événements organisés par l'école de danse Marina Grandjean ou avec la collaboration de celle-ci, autorise expressément ladite école à capter, reproduire et diffuser son image, à titre gratuit, dans le cadre d'archives, d'actions de communication, de promotion et de diffusion sur tout support, y compris les réseaux sociaux.

Le (la) soussigné(e) accepte les Conditions Générales ci-dessus, dont il (elle) déclare avoir pris connaissance.

Lieu et date

.....
signature de l'élève

.....
signature de la direction

.....
signature du représentant légal

ECOLE DE DANSE MARINA GRANDJEAN
www.danse-marina.ch
Rue de la Gare 5 CH-2035 Corcelles / Neuchâtel
Tel. 078 638 73 75
e-mail: m.grandjean@danse-marina.ch
IBAN CH65 0900 0000 3422 9189 7